

RÈGLEMENT CRITERIUM FÉDÉRAL **Echelon DÉPARTEMENTAL**

1] ORGANISATION SPORTIVE :

L'échelon départemental 1 compte 10 tableaux :

MESSIEURS

- tableau ME : Elite Messieurs (32 joueurs)
- tableau M18 : joueurs de - de 18 ans (16 joueurs)
- tableau M15 : joueurs de - de 15 ans (16 joueurs)
- tableau M13 : joueurs de - de 13 ans (16 joueurs)
- tableau M11 : joueurs de - de 11 ans (16 joueurs)

DAMES

- tableau DE : Elite Dames (16 joueuses)
- tableau D18 : joueuses de - de 18 ans (16 joueuses)
- tableau D15 : joueuses de - de 15 ans (16 joueuses)
- tableau D13 : joueuses de - de 13 ans (16 joueuses)
- tableau D11 : joueuses de - de 11 ans (16 joueuses)

Les départementales 2 et 3 sont organisées en fonction du nombre d'inscrits pour un tour donné si le nombre de joueurs pour une catégorie est supérieur au nombre de joueurs de départementale 1.

2] CONSTITUTION DES DIVISIONS :

La constitution des divisions départementales est établie en tenant compte des points obtenus à l'issue de la saison précédente.

Pour chaque division des joueurs et joueuses qui participent pour la 1^{ère} fois ou qui reprennent après une saison d'absence pourront être intégrés en fonction de leur classement dans une division autre que la dernière de leur catégorie.

3] DEROULEMENT SPORTIF :

Pour toute la compétition les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.

Les poules sont établies selon les points de la saison précédente et en intégrant les nouveaux inscrits en fonction de leur classement pour le 1^{er} tour et selon le classement du tour précédent pour les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} tour de la saison en cours, en cas d'ex æquo, priorité au plus jeune.

Pour la départementale 1 Elite Messieurs, la formule de la compétition est celle figurant en annexe – choix A

Pour les autres départementales 1, la formule de la compétition est celle figurant en annexe – choix C

Pour les autres divisions ou si les départementales 1 ne sont pas complètes les formules sont fixées selon le nombre de joueur de la division:

- de 3 à 8 joueurs, la formule de la compétition est celle figurant en annexe – choix E
- de 9 à 12 joueurs, la formule de la compétition est celle figurant en annexe – choix D
- de 13 à 16 joueurs, la formule de la compétition est celle figurant en annexe – choix C
- de 17 à 24 joueurs, la formule de la compétition est celle figurant en annexe – choix B
- de 25 à 32 joueurs, la formule de la compétition est celle figurant en annexe – choix A

Si dans une catégorie le nombre d'inscrits est inférieur à 4, les joueurs jouent les poules avec la catégorie d'âge inférieur ou supérieur. Un classement de la poule est effectué pour chaque catégorie en neutralisant les parties des joueurs de catégorie différente. Les joueurs se rencontrent ensuite dans un tableau regroupant uniquement les joueurs de la même catégorie.

Pour ces divisions la formule retenue pour chaque tour sera communiquée lors de l'envoi des listes. En cas de forfaits sur ces divisions la modification de formule sera notifiée aux joueurs en début d'épreuve.

4] MONTEES ET DESCENTES :

a) A l'échelon départemental 1, montent à l'échelon régional :

- | | | | |
|-------|--------------------|-------|-----------------|
| - ME | les 2 premiers ME | - DE | la première DE |
| - M18 | les 2 premiers M18 | - D18 | la première D18 |
| - M15 | les 2 premiers M15 | - D15 | la première D15 |
| - M13 | les 2 premiers M13 | - D13 | la première D13 |
| - M11 | les 2 premiers M11 | - D11 | la première D11 |

b) A l'échelon départemental 2 ou 3, montent en division supérieure :

Le nombre de montées est fonction du nombre de joueurs de la division :

- de 3 à 8 joueurs : 2 montées
- de 9 à 16 joueurs : 4 montées
- de 17 à 32 joueurs : 6 montées

Si la division supérieure est incomplète, des montées supplémentaires permettront de les compléter.

Les descentes sont fonction des descentes de l'échelon supérieur et des montées de l'échelon inférieur.

5] FORFAITS :

a) Les forfaits devront être déclarés avant la date limite annoncée sur les convocations ; passée cette date, il devra être excusé par écrit au comité 14 par courrier postal ou par mail. Tout forfait entraînera une descente en division inférieure.

b) Tout forfait non déclaré et non excusé par écrit entraînera l'exclusion de l'épreuve pour la saison en cours.

c) Dans le cas d'un deuxième forfait excusé consécutif ou non, ou d'un troisième, survenant après un premier forfait excusé, le joueur descendra d'une division.

e) Pour tout forfait non déclaré au dernier tour, le joueur repartira dans la division la plus faible pour la prochaine saison.

f) Pour tout forfait déclaré au dernier tour, le joueur est considéré comme dernier de sa division et repartira la saison suivante en fonction des points CF obtenus au cours de la saison et classé dernier dans la division pour laquelle il est qualifié.

6] ABANDON :

a) Poules :

Tout joueur ne disputant pas, lors d'un tour du critérium fédéral, une partie comptant pour la poule dans laquelle il était qualifié ou abandonnant au cours de celle-ci, marque 0 point pour le tour considéré et descend dans l'échelon immédiatement inférieur. Le classement de la poule est établi en annulant les résultats des parties auxquelles il a participé.

b) Tableau Final :

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau final ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu 3/0 pour la partie ou les parties qui lui reste(nt) à disputer. Il marquera les points en fonction de la place obtenue. Exception faite de sa première partie du tableau KO où le joueur déclarant forfait marquera 0 point et descendra d'une division.

7] RETARD :

Tout joueur ne s'étant pas présenté 15 minutes après l'appel de sa première partie sera éliminé.

ANNEXE

FORMULES POSSIBLES POUR L'ÉPREUVE

A- Groupe de 32 joueurs (8 poules de 4 joueurs) :

Les 32 joueurs sont séparés en 2 groupes de 16. Les joueurs classés de 1 à 16 sont répartis sur les poules 1 à 4. Les joueurs classés 17 à 32 sont répartis sur les poules 5 à 8.

Dans chacune des 8 poules de 4, tous les joueurs se rencontrent et sont classés de 1 à 4.

A l'issue des poules, les joueurs sont placés dans un tableau de 32 joueurs KO de la manière suivante :

- le premier de la poule 1 en n°1, le premier de la poule 2 en n°2, les premiers de la poule 3 et 4 par tirage au sort intégral aux numéros 3 et 4.
- les deuxièmes des poules 1 à 4, par tirage au sort intégral aux numéros 5 à 8 dans l'autre demi-tableau de leur premier respectif.
- les troisièmes des poules 1 à 4, aux numéros 9 à 12 dans le même demi-tableau que leur deuxième de poule, mais dans le quart opposé.
- les quatrièmes des poules 1 à 4, aux numéros 13 à 16 dans le même demi-tableau que leur premier de poule, mais dans le quart opposé.
- les premiers des poules 5 à 8, par tirage au sort intégral aux numéros 17 à 20.
- les deuxièmes des poules 5 à 8, par tirage au sort intégral aux numéros 21 à 24 dans l'autre demi-tableau de leur premier respectif.

Les perdants du premier tour et les 3^{èmes} et 4^{èmes} des poules 5 à 8 sont placés dans un tableau de classement (places 17 à 32) de la manière suivante :

- les troisièmes des poules 5 à 8, aux numéros 25 à 28 dans le même demi-tableau que leur deuxième de poule, mais dans le quart opposé.
- les quatrièmes des poules 5 à 8, aux numéros 29 à 32 dans le même demi-tableau que leur premier de poule, mais dans le quart opposé.

B- Groupe de 24 joueurs (6 poules de 4 joueurs) :

Dans chacune des 6 poules de 4, tous les joueurs se rencontrent et sont classés de 1 à 4.

A l'issue des poules, les 1^{er} et 2^{ème} de chaque poule jouent les places 1 à 12, les 3^{ème} et 4^{ème} les places 13 à 24.

Les joueurs sont placés dans un tableau de 32 joueurs KO de la manière suivante :

- le premier de la poule 1 en n°1, le premier de la poule 2 en n°2, les premiers des poules 3 et 4 par tirage au sort intégral aux numéros 3 ou 4 et les premiers des poules 5 et 6 par tirage au sort intégral aux numéros 5 ou 6.
- les deuxièmes des poules, par tirage au sort intégral aux numéros 7 à 12 dans l'autre demi-tableau de leur premier de poule respectif.
- le troisième de la poule 1 en n°17, le troisième de la poule 2 en n°18, les troisièmes des poules 3 et 4 par tirage au sort intégral aux numéros 19 ou 20 et les troisièmes des poules 5 et 6 par tirage au sort intégral aux numéros 21 ou 22.
- les quatrièmes des poules, par tirage au sort intégral aux numéros 23 à 28 dans l'autre demi-tableau que leur troisième de poule respectif.

C- Groupe de 16 joueurs (4 poules de 4 joueurs) :

Dans chacune des 4 poules de 4, tous les joueurs se rencontrent et sont classés de 1 à 4.

A l'issue des poules, les joueurs sont placés dans un tableau de 16 joueurs KO de la manière suivante :

- le premier de la poule 1 en n°1, le premier de la poule 2 en n°2, les premiers de la poule 3 et 4 par tirage au sort intégral aux numéros 3 et 4.
- les deuxièmes par tirage au sort intégral aux numéros 5 à 8 dans l'autre demi-tableau de leur premier respectif.
- les troisièmes aux numéros 9 à 12 dans le même demi-tableau que leur deuxième de poule mais dans le quart opposé.

Les perdants du premier tour et les 4^{èmes} des poules sont placés dans un tableau de classement (places de 9 à 16) de la manière suivante :

- les quatrièmes aux numéros 13 à 16 dans le demi-tableau opposé de leur troisième de poule respectif.

D- Groupe de 12 joueurs (2 poules de 6 joueurs) :

Dans chacune des 2 poules de 6, tous les joueurs se rencontrent et sont classés de 1 à 6.

A l'issue des poules, les 1^{er} et 2^{ème} de chaque poule jouent les places 1 à 4, les 3^{ème} et 4^{ème} les places 5 à 8 et les 5^{ème} et 6^{ème} les places 11 à 12.

Pour les places 1 à 4 le 1^{er} de la poule A rencontre le 2^{ème} de la poule B et le 1^{er} de la poule B rencontre le 2^{ème} de la poule A. Ensuite les 2 vainqueurs se rencontrent pour les places 1 et 2, les 2 vaincus pour les places 3 et 4.

Idem pour les places 5 à 8 avec les 3^{ème} et 4^{ème} de poule.

Idem pour les places 9 à 12 avec les 5^{ème} et 6^{ème} de poule.

E- Groupe de 3, 4, 5, 6, 7 ou 8 joueurs (1 poule) :

Dans la poule tous les joueurs se rencontrent.

FORMULES CRITERIUM FÉDÉRAL
Echelon DÉPARTEMENTAL
1^{ER} TOUR

➤ **- 11 ans Garçons :**

16 joueurs

D1 – 16 joueurs – Formule C

➤ **- 13 ans Garçons**

31 joueurs

D1 – 16 joueurs – Formule C

D2 – 15 joueurs – Formule C (1 poule de 3 joueurs et 3 poules de 4 joueurs)

➤ **- 15 ans Garçons**

38 joueurs

D1 – 16 joueurs – Formule C

D2 – 16 joueurs – Formule C

D3 – 6 joueurs – Formule E (1 poule de 6 joueurs)

➤ **- 18 ans Garçons**

36 joueurs

D1 – 16 joueurs – Formule C

D2 – 14 joueurs – Formule C (2 poules de 3 joueurs et 2 poules de 4 joueurs)

D3 – 6 joueurs – Formule E (1 poule de 6 joueurs)

➤ **- Elites Messieurs**

70 joueurs

D1 – 32 joueurs – Formule A

D2 – 32 joueurs – Formule A

D3 – 6 joueurs – Formule E (1 poule de 6 joueurs)

➤ **- 11 ans Filles :**

15 joueuses

D1 – 15 joueuses – Formule C (3 poules de 4 joueuses et 1 poule de 3 joueuses)

➤ **- 13 ans Filles :**

8 joueuses

D1 – 8 joueuses – Formule E (1 poule de 8 joueuses)

➤ **- 15 ans Filles, -18 Filles, Elites Dames :**

6 joueuses de – de 15 ans, 1 joueuse de -18 et 1 joueuse Elite Dames

D1 – 8 joueuses – Formule E (1 poules de 8 joueuses)

Le classement des joueuses est établi par catégorie, en neutralisant les parties contre les joueuses de catégories différentes.

Important :

Les formules pourront être modifiées en fonction des forfaits déclarés et des repêchages de la régionale. Dans ce cas elles seront notifiées aux joueurs en début d'épreuve.